

ESSAI SUR L'ORIGINE DES MASSACRES DU MOIS D'AOÛT 1914 À TAMINES ET À DINANT

AUORE FRANÇOIS & FRÉDÉRIC VESENTINI *

L'INVASION DU MOIS D'AOÛT 1914 MARQUA PLUSIEURS VILLES BELGES DANS LEUR ESPRIT ET DANS LEUR CHAIR. TAMINES ET DINANT COMPTENT CONJOINTEMENT PLUS DE MILLE CIVILS EXÉCUTÉS. JUSTE RÉPRESSION À L'ÉGARD DE FRANCS-TIREURS OU PREUVE INCONTESTABLE DU CARACTÈRE SANS FOI NI LOI DES ALLEMANDS ? LE SENS QUE LES CONTEMPORAINS DU CONFLIT ONT INJECTÉ AUX 'ATROCITÉS ALLEMANDES' EN BELGIQUE MÉRITE D'ÊTRE RECONSIDÉRÉ. POURQUOI CES SOLDATS S'EN SONT-ILS PRIS À DES CIVILS ET CE AU MÉPRIS DES RÈGLES FONDAMENTALES EN MATIÈRE DE DROIT DES GENS ? QUELS ÉLÉMENTS PROPRES À TAMINES ET À DINANT PERMETTENT D'EXPLIQUER CES ACCÈS DE VIOLENCE ? SUR BASE DES TÉMOIGNAGES DE SURVIVANTS, CETTE ÉTUDE PROPOSE – À LA LUMIÈRE DES RÉCENTES AVANCÉES EN TERMES DE PSYCHOSOCIOLOGIE DE LA VIOLENCE ET DE CULTURE DE GUERRE – D'ÉCLAIRER SOUS UN JOUR NOUVEAU UN CHAPITRE AUSSI FUNESTE QUE DOULOUREUX DE L'HISTOIRE DE LA GRANDE GUERRE EN BELGIQUE.

I. Introduction

Tamines et Dinant figurent parmi les quelques villes belges particulièrement endeuillées par les premières semaines de la Grande Guerre. A l'issue de l'invasion allemande du mois d'août 1914, ces deux noms résonnaient auprès de la population belge comme autant de signes de l'arrogance et du mépris de l'Allemagne pour un peuple neutre dont elle avait déjà impunément violé les frontières. A l'échelle nationale, un dernier bilan fait état de cinq mille cinq cents exécutions de civils (dont 384 à Tamines et 674 à Dinant), d'un nombre indéterminé de blessés et d'importants dégâts matériels, dus pour la plupart aux bombardements, pillages et incendies. Il tait un choc émotionnel dont l'intensité a largement dépassé les confins de la Belgique, ces événements se dressant désormais en témoignage de la cruauté des armées de l'Allemagne.

Immédiatement après les faits naquit une production littéraire – liée au sort de toutes les villes belges touchées – qui a traversé notre siècle et se perpétue aujourd'hui encore. Les premières conclusions des contemporains de la Grande Guerre n'avaient néanmoins rien d'irrévocable : évolutions, ruptures, débats sont venus jaloner l'historiographie de ce que l'on dénomme communément 'les atrocités allemandes' de 1914 en Belgique. L'examen de sources officielles et non officielles, de travaux anciens et plus récents, permet d'identifier une trame évolutive à peine perceptible au départ, mais dont la progression s'est considérablement accélérée ces dernières années.

En effet, durant plusieurs décennies, la mise en récit des massacres et la question des francs-tireurs ont été les deux préoccupations centrales des chercheurs, dont le souci était de laisser une empreinte sur les débats historiographiques de leur époque. Dans un premier temps, la production littéraire consiste pour l'essentiel en un foisonnement d'écrits relatant les événements subis par les diverses cités 'martyres'. Plusieurs témoins des massacres, mais aussi des notables, sont amenés à faire le récit

Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant

de ce que la population de leur ville a enduré. Ces récits, dont beaucoup sont diffusés à l'étranger par la propagande alliée, attribuent souvent les faits à la barbarie allemande, et comportent fréquemment des exagérations assez manifestes. Si la majorité de ces publications expriment en préambule un souci d'exactitude et de rétablissement de la vérité, toutes sont néanmoins édictées par les intérêts politiques et psychologiques de leur époque, à savoir la dénonciation des exactions commises par l'Allemagne en Belgique – qui ont débuté, le 4 août 1914, avec le viol de sa neutralité – ainsi que le rejet intégral de la thèse des francs-tireurs. En effet, aux yeux des Allemands, l'intervention de civils armés dans le conflit justifiait et légitimait les massacres de population, dès lors considérés comme une juste répression. L'œuvre de Fernand Van Langenhove se trouve en rupture avec l'ensemble de ces travaux publiés pendant la guerre ¹. Pour la première fois, plutôt que de rapporter des cas de massacres, un auteur tente de comprendre les faits et leurs causes, "à la lumière de la psychologie collective, et conformément à une saine discipline scientifique" ².

Les documents officiels produits par les autorités belges relèvent également de ce double débat consacré à l'étendue des atrocités commises en Belgique et à la réfutation de la thèse des francs-tireurs. En janvier 1915, un premier compte rendu officiel paraît au Havre. Il sera suivi de nombreux rapports de la commission belge d'enquête sur la violation du droit des gens en Belgique ³. L'Allemagne dépêche à son tour des enquêteurs sur le terrain, et publie les résultats de ses recherches dans le fameux *Livre blanc* du 10 mai 1915, qui consacre officiellement la thèse des francs-tireurs ⁴. La Belgique réagit tardivement, probablement parce que l'ouvrage n'est pas diffusé tout de suite. Les premières réponses émanent de l'Eglise, en particulier de Mgr Heylen ⁵, et d'amateurs éclairés qui défendent l'honneur de leur ville. En 1916 paraît le *Livre gris belge. Réponse au Livre blanc allemand*, qui réfute la thèse des francs-tireurs et relève son caractère légendaire ⁶. Après la guerre, le rôle de l'Eglise restera important, avec la publication dès 1919 des *Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande*, travail colossal de reconstitution des événements réalisé par Schmitz et Nieuwland ⁷. Il s'agit là de l'aboutissement d'une étude de longue haleine, entreprise au lendemain des événements et basée sur l'analyse de milliers de dépositions et photographies. Mais la querelle littéraire entre l'Allemagne et la Belgique n'est pas close. En 1927, le *Reichstag* charge un certain professeur Meurer d'enquêter sur la conduite des soldats allemands durant l'invasion ⁸. Les conclusions de Meurer,

1 F. VAN LANGENHOVE, *Comment naît un cycle de légendes, francs-tireurs et atrocités en Belgique*, Paris, 1917.

2 *Idem*, p. 281.

3 *Les rapports de la commission belge d'enquête sur la violation du droit des gens*, Paris, 1915.

4 *Die völkerrechtswidrige Führung des belgischen Volkskriegs*, s.l., 1915.

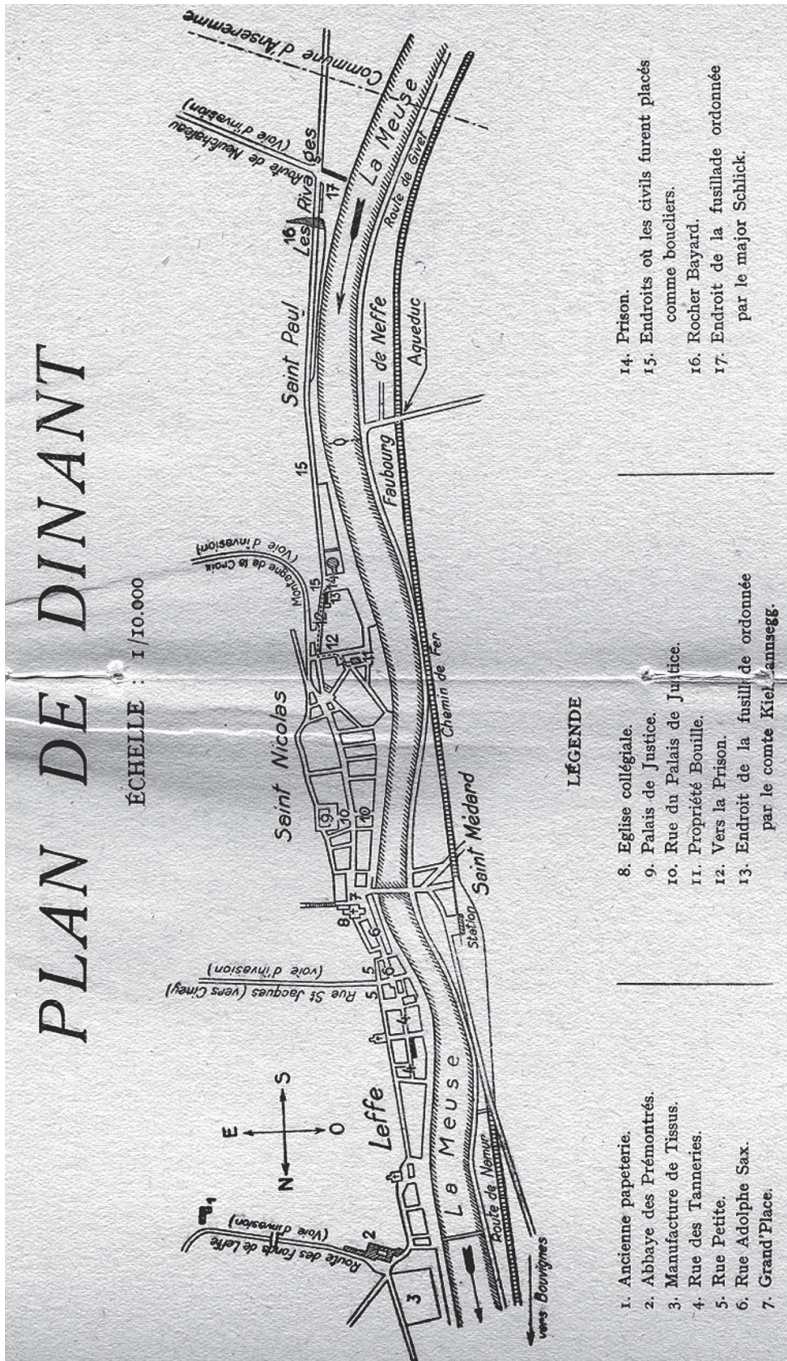
5 Mgr Heylen était, durant la Grande Guerre, l'évêque de Namur. Ses prises de positions par rapport à l'occupant furent particulièrement remarquées durant cette période.

6 *Le Livre gris belge. Réponse au Livre blanc allemand*, Paris, 1916.

7 J. SCHMITZ & N. NIEUWLAND, *Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et du Luxembourg*, 8 vol., Bruxelles/Paris, 1919-1924.

8 C. MEURER, *Völkerrecht im Weltkrieg. 1914-1918*, Berlin, 1927.

Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant



- Plan de Dinant avec indication des lieux où se sont déroulées les principales fusillades.
(Tiré de N. NIEUWLAND & M. TSCHOFFEN, *La légende des Francs-Tireurs de Dinant. Réponse au mémoire de M. le professeur Meurer de l'Université de Wurzburg*, Gembloux, 1929, p. 16-17)

Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant

approuvées par le Parlement de Weimar, soutiennent sans hésitation la thèse du *Livre blanc*. Ces thèses seront à nouveau réfutées par des écrivains belges, essentiellement en ce qui concerne Dinant et Louvain ⁹.

Par ailleurs, une part du monde anglo-saxon considère les atrocités allemandes comme autant de falsifications générées par la propagande guerrière. Arthur Ponsoby, un libéral anglais devenu député travailliste, publie en 1928 à Londres *Falsehood in War-Time, containing an Assortment of Lies circulated throughout the Nations during the Great War*. Le titre est explicite : selon A. Ponsoby, les atrocités ne sont que pure invention, utilisées à des fins de persuasion. L'idée que les récits de massacres constituent une invention à replacer dans le cadre de la propagande guerrière fait son chemin parmi l'ensemble des historiens. Ainsi en 1979, Trevor Wilson ¹⁰ dénonce le rapport officiel des autorités britanniques sur la question des 'outrages allemands' : l'enquête repose, selon l'auteur, sur des faits mal établis et des témoins peu crédibles ¹¹. Paradoxalement, c'est en Allemagne que ces visions critiques vont être contestées. Une monographie sur la destruction de Louvain et un ouvrage consacré au comportement des troupes allemandes en 1914 reconnaissent l'opportunité des allégations du gouvernement belge à l'encontre de l'armée allemande ¹². Les travaux de John Horne et Alan Kramer ont désormais mis fin au mouvement de déni des atrocités allemandes qui a débuté dans le cadre du pacifisme de l'entre-deux-guerres ¹³. La réalité de ces massacres constituant aujourd'hui une certitude, seules l'ampleur et les causes que leur ont attribué la propagande sont à remettre en question.

Cette brève approche historiographique atteste de l'importance consacrée à la réalité des massacres – puisqu'elle a été contestée – ainsi qu'à celle de la présence de francs-tireurs. Ces deux polémiques – aussi révélatrices de leur temps soient-elles – n'ont guère contribué à une réflexion profonde sur la question des atrocités. Par ailleurs, le thème des massacres a longtemps été exploité dans le cadre de la propagande anti-allemande. La guerre terminée, ces événements tragiques sont – essentiellement dans le cas de la

9 F. MAYENCE, "La falsification des sources relatives à la question des prétendus Francs-Tireurs à Louvain en août 1914", in *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences morales et politiques*, (ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE, 5e série, XLI), Bruxelles, 1955, p. 163 et N. NIEUWLAND & M. TSCHOFFEN, *La légende des francs-tireurs de Dinant. Réponse au mémoire de M. le professeur Meurer de l'université de Wurzburg*, Gembloux, 1928.

10 Trevor Wilson est un historien britannique. Ses prises de position sur la question des 'outrages allemands' sont pour l'essentiel reprises dans l'article suivant : T. WILSON, "Lord Bryce's Investigation into Alleged German Atrocities in Belgium, 1914-1915", in *Journal of Contemporary History*, n° 14, 1979, p. 369-383.

11 *Rapport de la Commission d'enquête sur les atrocités allemandes, nommée par le gouvernement de Sa Majesté Britannique et présidée par le très honorable Vicomte Bryce*, Paris, 1915, 62 p.

12 P. SCHÖLLER, *Der Fall Löwen und das Weissbuch. Eine kritische Untersuchung der deutschen Dokumentation über die Vorgänge in Löwen vom 25 bis 28 August 1914*, Cologne/Graz, 1958 et L. WIELAND, *Belgien 1914. Die Frage des belgischen 'Franktireurkriegers' und die deutsche öffentliche Meinung von 1914 bis 1936*, Frankfurt-sur-le-Main/Berne/New York, 1984.

13 J. HORNE & H. KRAMER, "German 'atrocities' and Franco-German Opinion, 1914 : The Evidence of German Soldiers' Diaries", in *Journal of Modern History*, n° 66, III.1994, p. 1-33.

Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant

France – tombés dans l'oubli, voire niés. On peut y voir la volonté de tirer un trait, un désir extrême de revenir à la normale, mais aussi, comme le signale Annette Becker dans son ouvrage consacré aux oubliés de la guerre ¹⁴, le signe qu'en France, on ait considéré les combattants comme les seuls véritables héros puisque après tout, eux seuls avaient gagné la guerre. En ces temps d'unanimité nationale, le sort des populations civiles de quelques départements du Nord occupés ne pouvait, à l'inverse de celui de milliers de soldats français mobilisés, représenter tout un pays. Quoiqu'il en soit, le flot d'images fortes de la propagande et de documents officiels ont fait place, au lendemain de la Seconde Guerre, à un véritable désert littéraire. Les villes belges qui ont été l'objet de massacres n'ont pas connu le même destin en termes de mémoire. En effet, si au niveau international elles ont, à l'instar des villes du nord de la France, fait l'objet d'un mouvement de dénégaration, elles n'ont jamais rien connu de semblable au sein de leur propre pays; derrière leur sort funeste, se profilaient toutes les souffrances d'une jeune nation... En témoignent le statut de cités martyres qu'elles s'attribuent très vite, ainsi qu'une reconnaissance acquise, largement illustrée par les publications, les mouvements de commémorations et une multitude de noms gravés dans la pierre...

Les auteurs contemporains ¹⁵ abordent la problématique des massacres de manière incontestablement plus constructive que leurs prédécesseurs, dont la réflexion a trop souvent été orientée selon la tournure que prenaient les relations diplomatiques entre leur pays et l'Allemagne. En outre, aux études de type purement factuel ou accordant une large place à la causalité immédiate se sont ajoutées des analyses portant sur de nouvelles perspectives – essentiellement culturelles, psychosociologiques et mémorielles – du conflit en général, et de la question des 'atrocités allemandes' en particulier. Ces nouvelles dimensions, définies aujourd'hui par le concept de 'culture de guerre' ¹⁶, se trouvent au cœur des recherches actuelles sur la Grande Guerre. Dans cette optique, les massacres de Tamines et de Dinant ont récemment fait l'objet de deux mémoires réalisés sous la direction de Laurence van Ypersele au sein de l'UCL ¹⁷. La substance du présent article se nourrit des résultats mis en évidence dans ces deux productions, plus particulièrement ceux concernant les mécanismes sous-jacents à la violence de guerre.

14 A. BECKER, *Oubliés de la grande guerre. Humanitaire et culture de guerre 1914-1918. Populations occupées, déportés civils, prisonniers de guerre*, Paris, 1998, p. 14.

15 Essentiellement les chercheurs liés à l'Historial de la Grande Guerre à Péronne : Annette Becker, Jean-Jacques Becker, Stéphane Audoin-Rouzeau, Bruno Cabanes, John Horne, Alan Kramer, Gerd Krumeich...

16 Le concept de 'culture de guerre' a été défini en son sens le plus large par A. Becker et S. Audoin-Rouzeau comme étant "le champ de toutes les représentations de la guerre forgées par les contemporains : de toutes les représentations qu'ils se sont données de l'immense épreuve, pendant celle-ci d'abord, après celle-ci ensuite" (S. AUDOIN-ROUZEAU & A. BECKER, "Violence et consentement : la 'culture de la guerre' du premier conflit mondial", in J.P. RIOUX & J.-F. SIRINELLI (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, 1997, p. 252).

17 S. ALEXANDRE, *Mémoire d'une 'Cité martyre'. Le massacre de Tamines du 22 août 1914*, Louvain-la-Neuve, mém. lic. en histoire, UCL, 1999 et A. FRANÇOIS, *Les événements du mois d'août 1914 à Dinant. Essai sur la genèse d'un massacre et réflexions autour de la culture de guerre*, Louvain-la-Neuve, mém. lic. en histoire, UCL, 1999.

Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant

Nous tenons dès à présent à remercier chaleureusement notre ami Simon Alexandre pour nous avoir si généreusement confié le fruit de ses recherches sur la question taminoise.

L'essentiel des sources exploitées dans ces deux mémoires se compose des récits de civils rassemblés par le chanoine Jean Schmitz et dom Norbert Nieuwland, lors de la préparation de leur collection intitulée *Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg*¹⁸. Ce travail documentaire, mené de 1914 à 1924, se voulait avant tout soucieux du respect des règles fondamentales de la critique historique et se basait, dans cette optique, sur une confrontation assidue des témoignages. Ainsi, dès la fin du mois d'août 1914, les deux auteurs entament une enquête sur le terrain, afin de recueillir "de la bouche même des victimes le récit de leur martyre et de celui de leurs concitoyens. Quelques-uns de ces récits nous ont été faits jusqu'à quatre et cinq fois à différentes époques, et cela afin de pouvoir mieux les comparer et les coordonner"¹⁹. Les deux auteurs travaillent néanmoins "sans entente préalable et presque à l'insu l'un de l'autre pendant toute la durée de la guerre"²⁰. Au lendemain de l'armistice, ils se trouvent dès lors face à une documentation double, permettant d'exercer, sur un corpus de plusieurs milliers de pages de dépositions des témoins oculaires²¹, "une vérification des témoignages et des faits aussi sûre que facile"²².

La richesse des sources narratives à notre disposition est indéniable. Elles offrent la possibilité de se pencher sur le sort des populations civiles durant la Grande Guerre, aspect trop souvent négligé par l'historiographie. Elles se placent résolument à l'écart des exagérations caractéristiques de certaines productions littéraires de l'époque²³, sans toutefois émaner d'observateurs indépendants. En effet, les civils amenés à faire le récit des événements tragiques survenus dans leur ville en août 1914 n'ont pas seulement été les témoins privilégiés des faits; les circonstances en ont fait – bien malgré eux – les acteurs. Chaque déposition retrace, parfois péniblement, une expérience personnelle des plus marquantes : scènes de massacres insoutenables, êtres chers disparus, biens ravagés

18 J. SCHMITZ & N. NIEUWLAND, *Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et du Luxembourg*, t. 1 : *A proximité de la frontière. Les premières journées de l'invasion*; t. 2 : *Le siège de Namur*; t. 3 : *Tamines et la bataille de la Sambre*; t. 4 : *Le combat de Dinant. I. La conquête de la Meuse. II. Le sac de la ville*; t. 5 : *L'Entre-Sambre-et-Meuse*; t. 6 : *La bataille de Neufchâteau et de Maissin*; t. 7 : *La bataille de la Semois et de Virton*, Bruxelles/Paris, 1919-1924.

19 J. SCHMITZ & N. NIEUWLAND, *Documents...*, t. 4 : *Le combat de Dinant. II. Le sac de la ville*, Bruxelles/Paris, 1922, p. 17.

20 *Ibidem*.

21 Notons toutefois l'infériorité numérique des dépositions relatives à Tamines – une trentaine – par rapport au fonds dinantais, constitué d'environ deux cents témoignages.

22 J. SCHMITZ & N. NIEUWLAND, *Documents...*, t. 4 : *Le combat...* II. *Le sac...*, p. 17.

23 Irrité par le manque de sérieux de certains récits publiés, l'avocat dinantais Edouard Gérard écrit en 1919 : "Des gens de lettres plus soucieux, paraît-il, de 'monnayer notre désastre' - l'expression n'est pas de moi – que de contribuer à la 'mise en lumière de la vérité', ont publié déjà des récits de haute fantaisie. C'est insulter à la mémoire de nos martyrs (...)" (E. GERARD, *La mort de Dinant. Histoire d'un crime* (21, 23, 24 et 25 août 1914), Dinant, 1919, p. 3).

par les flammes... Outre le décalage d'ordre temporel entre les faits et leur relation (de une semaine à six ans selon les cas), le choc émotionnel consécutif aux souffrances endurées doit être pris en compte au niveau de l'exactitude des nombreux éléments avancés. Il nous semble également important de ne pas perdre de vue l'objectif pour lequel ces témoignages ont été rassemblés. Outre la volonté d'établir avec exactitude et précision le déroulement des événements, il s'agissait avant tout de répondre aux accusations allemandes incriminant les civils d'être impliqués dans les agissements de francs-tireurs, par la mise en évidence d'autres motifs susceptibles d'expliquer les massacres. Il nous semble assez vraisemblable que les survivants qui ont témoigné étaient conscients de l'orientation prise par l'enquête. Cette dernière répondait probablement en partie à leurs aspirations personnelles.

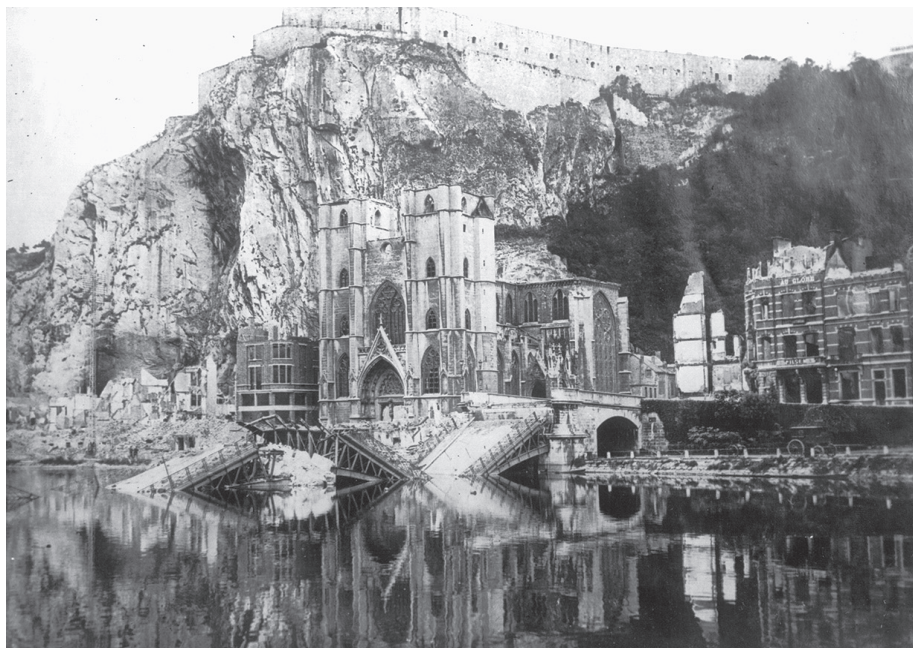
Sur base de ce riche corpus et à la lumière des progrès actuels de la recherche, nous tenterons de dégager les mécanismes qui ont présidé au déferlement des violences subies par les populations taminoise et dinantaise lors de l'invasion de l'été 1914. En effet, si la souffrance des civils est inhérente à tout conflit, de tels massacres délibérés et arbitraires de populations désarmées constituent une singularité de la Grande Guerre. En quoi les circonstances de l'invasion ont-elles fourni un terreau propice à ce type d'exaction ? Comme nous avons pu le constater lors de l'examen historiographique, les causes et les éléments moteurs des 'atrocités allemandes' méritent un renouvellement des considérations émises par les chercheurs qui nous ont précédés. Mais avant toute chose, les récits suivants, essentiellement basés sur les dépositions des survivants réalisées au sein de l'enquête Schmitz et Nieuwland, proposent une reconstitution strictement événementielle – et épurée, cette fois, de tous préjugés nationaux – du déroulement des tragédies de Dinant et de Tamines, tenant lieu de mise en contexte préalable et nécessaire à toute réflexion ultérieure.

II. Récit des événements

Dinant

L'ensemble des témoignages et récits révèlent une atmosphère de relative tranquillité à Dinant, dans les premiers jours de ce que l'on allait bientôt appeler la Grande Guerre. Le 5 août, une trentaine de carabiniers cyclistes belges, dépêchés de Namur, sont postés à l'entrée de la ville²⁴. Ce même jour, deux Uhlans se présentent et refusent d'obéir aux sommations de la troupe belge qui ouvre le feu. L'un des cavaliers est fait prisonnier alors que son compagnon, blessé, s'enfuit au galop; c'est probablement le cadavre de ce dernier que les Dinantais découvrent le lendemain sur les hauteurs. Les journées suivantes sont marquées par l'arrivée de troupes françaises qui s'installent sur la rive gauche de la Meuse avec l'ordre d'en défendre le passage à la III^e armée allemande de

24 *Le martyre de Dinant. Pour qu'on sache !*, Dinant, 1920, p. 13.

Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant

- La collégiale et le pont de Dinant, après les événements. Par ce pont, fuyaient encore au début des hostilités, soit le samedi 22 août, 2.500 personnes désireuses de se réfugier derrière les lignes françaises, de l'autre côté de la Meuse. (Photo ARCHIVES DU MUSÉE ROYAL DE L'ARMÉE ET D'HISTOIRE MILITAIRE, Cabinet des Estampes, B. 1230.6)

von Hausen. Le 12 août, une patrouille de cavalerie allemande est entièrement décimée à la suite d'une altercation avec des soldats français. Trois jours plus tard, Dinant est le théâtre d'un combat autrement plus décisif que les quelques échauffourées des jours précédents. Dans un premier temps, les événements tournent à la faveur des soldats allemands qui parviennent à traverser la Meuse, pour s'emparer de la citadelle. Durant l'après-midi, lors d'une contre-offensive vigoureuse, l'armée française repousse les Allemands sur la rive droite et réoccupe la citadelle; l'annonce d'une victoire française provoque dans la ville des manifestations d'allégresse dont les Allemands, refoulés sur les hauteurs, sont les témoins privilégiés. La semaine suivante, l'occupation française se relâche tant en intensité qu'en vigilance, de sorte que plusieurs troupes allemandes parviennent à traverser la ville sans rencontrer la moindre opposition. A ces quelques jours de relative accalmie succèdent bientôt des échanges de coups de feu et d'artillerie, préludes d'une nouvelle bataille tant appréhendée par la population civile.

Le vendredi 21 août, vers 22 heures, des soldats allemands accompagnés de voitures blindées²⁵ font irruption dans la rue Saint-Jacques où ils tirent à travers portes et fenêtres,

²⁵ Il s'agissait du 11^e bataillon du 108^e régiment des fusiliers et de la 1^{ère} compagnie du 12^e bataillon des pionniers de campagne.

Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant

défoncent les accès à la hache et lancent des bombes incendiaires. Neuf personnes périssent encerclées par les flammes ou victimes de coups de feu et d'agressions à la baïonnette. Pour la première fois à Dinant, l'existence de francs-tireurs embusqués est avancée par les Allemands, en tant que justification de leur comportement : le sous-lieutenant Herber Max Reinhard Brink, à l'origine de l'ordre du 21 août, affirme dans le *Livre blanc* que l'«on tira vivement sur nous des maisons», même s'il concède dans le paragraphe suivant qu'il n'a pas vu les tireurs²⁶. Au lendemain de ce premier massacre, de nombreux Dinantais traversent la Meuse, espérant trouver refuge derrière les positions françaises. Ainsi, quelque deux mille cinq cents personnes gagnent la rive gauche, jusqu'à ce que le Quartier général français interdise le passage du fleuve.

Le dimanche 23 août, tôt dans la matinée, le faubourg de Leffe est le théâtre des premières exécutions. Invoquant la thèse des francs-tireurs, des soldats allemands²⁷ évacuent de la scierie Ravet plusieurs familles qui s'y étaient réfugiées, séparent les femmes et les enfants des hommes et ouvrent le feu sur ces derniers. Le restant de la journée, les troupes fouillent les maisons avoisinantes et exécutent les hommes sur place ou après les avoir groupés dans la cour de l'usine. Quant aux femmes et aux enfants, ils sont systématiquement envoyés à l'abbaye de Leffe, où les Allemands sont présents dès sept heures. A la suite de violents tirs français, la recherche des civils terrés dans les maisons de Leffe redouble d'intensité; huit, dont deux femmes, sont tués sur place, alors que les autres personnes découvertes sont également envoyées chez les prémontrés. Vers neuf heures, un officier rassemble 45 hommes dans la cour de l'abbaye et ordonne le feu. Toute la journée, les hommes découverts dans les environs sont amenés devant l'amoncellement de cadavres que forment les premiers fusillés, pour y subir le même sort. Ainsi, un groupe d'hommes découverts dans la manufacture de tissus et menés par le consul d'Argentine, M. Himmer, viendra grossir de 43 personnes le nombre de fusillés à Leffe. Dans la campagne toute proche, deux groupes de respectivement 13 et 7 personnes sont exécutés. Sur un tronc d'arbre est agrafé une lettre justificative, évoquant de nouveau les agissements de francs-tireurs.

Vers six ou sept heures du matin, deux régiments gagnent le quartier Saint-Nicolas et expulsent de leurs maisons les civils dénichés dans les caves²⁸. Un premier groupe est rassemblé à la prison puis transféré vers le rocher Bayard, alors que des soldats allemands s'abritent derrière eux, se protégeant des tirs de l'armée française; une jeune fille de dix-huit ans trouve la mort²⁹. Un second groupe, composé de quatre à cinq cents personnes, est entassé dans une écurie. Huit hommes sont choisis parmi la foule et exécutés au revolver devant l'établissement³⁰. Quelques heures plus tard, alors que

26 *Die Völkerrechtswidrige Führung des belgischen Volkskriegs*, s.l., 1915, annexe 5.

27 Ces soldats provenaient de la 9e compagnie, placée sous les ordres du capitaine Lucke.

28 Le 182e régiment d'infanterie et le 100e régiment des grenadiers de la garde.

29 Témoignage de M. Aubinet (ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE NAMUR, *Fonds Schmitz et Nieuwland*, boîtes 101-104).

30 Témoignage de Mme Donnay (*Ibidem*).

Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant

l'incendie d'une maison voisine menace le bâtiment, les civils enfermés parviennent à enfoncer la porte et à s'échapper, alors que d'autres sautent par la fenêtre. Les Allemands mènent de suite l'ensemble des prisonniers rue du Faubourg Saint-Nicolas, devant l'habitation du procureur Tschoffen. Les hommes sont isolés du groupe et alignés sur quatre rangs, alors qu'un officier entame un discours sur les motifs de l'exécution qui va suivre : "Vous autres, civils, vous avez tiré sur nos soldats. Nous allons vous faire une leçon"³¹. Après quelques instants de confusion – dont quelques hommes profitent pour rejoindre discrètement le cortège des femmes – le tir est commandé, en plusieurs salves. Plus de cent soixante hommes s'écroulent en un amas de corps entremêlés. Une quinzaine parviennent à s'enfuir, après avoir longuement feint la mort, pendant que quelques soldats s'occupent de l'achèvement des blessés à l'aide de mitrailleuses, puis de baïonnettes.

Désordres et confusions règnent également lorsque les soldats entreprennent l'examen des habitations du quartier Saint-Pierre : ordres et contrordres, discussions entre officiers, aboutissent finalement à la fusillade d'un groupe de vingt-neuf hommes contre le mur Laurent, alors que dans tout le quartier, de semblables scénarii s'enchaînent : entrée forcée dans les maisons à l'aide de haches, fouille et pillage des habitations – souvent sous prétexte de la recherche d'armes ou de soldats français cachés – arrestation des hommes et exécutions de ces derniers, dans leur maison ou par petits groupes, dans la rue.

Durant l'après-midi, considérant que les Français s'affaiblissent, les Allemands entreprennent la construction d'un pont provisoire sur la Meuse, reliant les Rivages au faubourg de Neffe. Plusieurs tirs, émanant des hauteurs où une poignée de soldats français brûlent leurs dernières cartouches, perturbent les travaux. Les habitants du faubourg de Neffe, situés entre les deux positions, sont accusés d'être à l'origine des coups de feu. Parmi ceux-ci, quarante-cinq sont arrêtés et sommés de traverser la Meuse, afin de rejoindre d'autres otages rassemblés aux Rivages. Les deux groupes désormais réunis à proximité du rocher Bayard essuient plusieurs salves, sans isolement préalable des hommes. Les conséquences n'en seront que plus dramatiques. Parmi les victimes figurent une trentaine de femmes et dix-huit enfants de moins de quinze ans, dont huit n'avaient pas encore atteint leur deuxième année. Les auteurs de cette fusillade³² traversent ensuite le fleuve et gagnent l'aqueduc de Neffe, sous lequel cinquante personnes s'étaient réfugiées suite au bombardement de leur quartier par l'artillerie allemande. Les soldats ouvrent le feu, tuant les civils les plus exposés, puis lancent des grenades à main. Vingt-cinq personnes sont déchiquetées et treize autres gravement mutilées³³.

31 Témoignage de M. Drion (*Ibidem*).

32 Les hommes du 101^e régiment.

33 Témoignage de Louis Florin (ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE NAMUR, *Fonds Schmitz et Nieuwland*, boîtes 101-104).

Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant

La nuit du 23 au 24 août se déroule dans le désordre le plus complet. Les flammes des nombreux foyers d'incendie se propagent dans toute la ville, détruisant la moitié des habitations. Le 24, quatre personnes sont fusillées en ville, une vingtaine d'autres dans les campagnes et bois environnants, où elles espéraient trouver refuge. Trois mille civils sont séquestrés durant une semaine dans la caserne, l'église de Leffe et le couvent des prémontrés, alors que cinq cents autres sont déportées en Allemagne pour plusieurs mois. Libérés, les survivants ne peuvent rejoindre leur domicile que pour y constater l'étendue des dégâts engendrés par les flammes : beaucoup choisissent alors l'exil. Au constat de la disparition d'un héritage entier s'ajoute, plus amer encore, le devoir d'annoncer aux amis et parents la mort de leurs proches. En septembre, l'exhumation des corps – enterrés à la hâte du fait des grandes chaleurs estivales – permet d'établir un recensement plus exact des victimes des massacres : les derniers chiffres font état de 675 morts, dont 76 femmes et 38 enfants de moins de quinze ans.

Tamines

Après avoir participé aux combats de Liège, au début du mois d'août 1914, la II^e armée du général von Bülow se dirige vers les villes d'Andenne et de Namur, et tente de rallier, au plus vite, Charleroi. L'enjeu est de taille puisqu'il doit permettre aux armées du *Kaiser* de contrôler l'axe sud du pays. Lors de leur irrésistible avancée, les troupes allemandes doivent emprunter le chemin dit de la Basse Sambre, reliant Namur et Charleroi. C'est ainsi que, le vendredi 21, vers 6 h. du matin, un premier détachement pénètre sur le territoire communal de Tamines. Il s'agit de cinq Uhlans envoyés en reconnaissance. Ils sont à peine arrivés à l'Hôtel de ville qu'une trentaine de soldats français, épaulés par quelques artilleurs de la garde civique carolorégienne, les accueillent à coups de fusil. L'un d'eux, grièvement blessé, est constitué prisonnier³⁴. Ses quatre compagnons d'infortune s'empressent alors d'aller chercher du renfort. Ainsi, une heure plus tard, c'est une trentaine de Uhlans qui reviennent sur les lieux pour essayer à leur tour les salves des tireurs embusqués aux abords de l'Hôtel de ville³⁵.

Mais, sur l'entrefaite, des détachements entiers de soldats allemands se sont déployés à l'entrée du village³⁶. Ils établissent, dans une maison réquisitionnée pour la circonstance, une infirmerie et y rassemblent la cinquantaine de civils qu'ils ont appréhendés en chemin³⁷. Entre prisonniers et soldats, la tension est extrême. Ces derniers menacent, en effet, de tuer ceux qu'ils accusent d'être des francs-tireurs³⁸. Ordre est ensuite donné à cinq civils d'aller ramasser un soldat blessé³⁹. Ceux-ci partent donc, précédant un

34 Témoignage du chanoine Crousse (ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE NAMUR, *Fonds Schmitz et Nieuwland*, L'invasion allemande, t. 3 : Tamines et la Bataille de la Sambre. Récits des événements de Tamines).

35 Témoignage n° 2 de l'abbé Donnet (Vicaire des Alloux) (*Ibidem*).

36 Témoignage anonyme n° 4 et témoignage du chanoine Crousse (*Ibidem*).

37 Témoignage du chanoine Crousse (*Ibidem*).

38 Témoignage anonyme n° 4 (*Ibidem*).

39 Témoignage du chanoine Crousse et témoignage n° 4 du bourgmestre Duculot (*Ibidem*).

Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant

groupe de soldats tirant de manière confuse et sporadique sur les maisons. Arrivés près de l'Hôtel de ville, alors que le blessé est transporté par les civils, les tireurs embusqués visent l'escouade allemande qui tente en vain de riposter, avant de se replier ⁴⁰. Sur le chemin du retour, ces soldats tuent une fillette de huit ans avant de blesser un homme et une jeune fille ⁴¹. Un peu plus tard, suite à une conversation entre le commandant allemand et M. Duculot, bourgmestre faisant fonction, les civils détenus sont tous relâchés.

Vers treize heures, débute la bataille entre les troupes françaises et allemandes. Rapidement, les combats se limitent à un duel d'artillerie. En effet, les quelques soldats français embusqués à Tamines ont très tôt dû se retirer de l'autre côté de la Sambre, laissant ainsi les Allemands investir librement le centre du village ⁴². Il est seize heures lorsqu'une cohorte de fantassins allemands tente de franchir le pont mais les fusils mitrailleurs français fauchent la plupart d'entre eux ⁴³. Suite à ce carnage, les responsables allemands décident l'arrêt des hostilités et le repli immédiat vers l'intérieur du village où de nouvelles troupes ne cessent d'affluer ⁴⁴.

C'est durant la nuit du vendredi au samedi qu'aura lieu la première fusillade de civils. Durant les combats, le café Hennion, situé place St Martin, avait été réquisitionné comme infirmerie, les 21 personnes s'y étant réfugiées, prises en otage ⁴⁵, et le tenancier emmené. On retrouvera plus tard son corps sans vie, gisant dans le cimetière communal ⁴⁶. Vers deux heures du matin, alors que les combats ont cessé, les dix hommes du groupe sont priés de sortir ⁴⁷. A peine ont-ils franchi le seuil de la porte que neuf d'entre eux sont abattus par des soldats qui, ensuite, incendient le café. D'autres exactions de ce genre ont également lieu ça et là dans le village ⁴⁸.

Toutefois, la politique du nouvel occupant à l'égard des populations civiles semble plus s'orienter vers le contrôle et le rassemblement que vers l'extermination. Les soldats ont pour ordre d'arrêter systématiquement tous les habitants qu'ils rencontrent et de les concentrer en divers endroits du village. C'est ainsi qu'un groupe de cinq cents civils demeurant dans le quartier ouest va être constitué, conduit hors de la ville pour finalement être relâché dans une commune voisine ⁴⁹. Le samedi matin, alors que les

40 Témoignage anonyme n° 4 (*Ibidem*).

41 Témoignage anonyme n° 4 et témoignage de M. Seron (*Ibidem*).

42 Témoignages du frère Plum et du chanoine Crousse (*Ibidem*).

43 Témoignage du chanoine Crousse (*Ibidem*).

44 Témoignage de l'abbé Donnet et du chanoine Crousse (*Ibidem*).

45 Témoignage de M. Seron (*Ibidem*).

46 A. LEMAIRE, *La tragédie de Tamines. 21, 22 et 23 août 1914*, 5e éd., Tamines, 1957, p. 20-21.

47 Témoignage anonyme n° 4 (ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE NAMUR, *Fonds Schmitz et Nieuwland*, L'invasion allemande, t. 3 : Tamines et la Bataille de la Sambre. Récits des événements de Tamines).

48 Témoignages du bourgmestre Duculot n°s 2-3-4 (*Ibidem*).

49 Témoignage de M. Latteur (*Ibidem*).

Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant



- Dessin de Louis Ramaekers représentant l'exécution de plus de 160 hommes, le 23 août 1914, devant l'habitation du procureur Tschoffen à Dinant, en représailles à des actions de soi-disant francs-tireurs. A l'avant-plan, le désespoir des femmes et des enfants séparés précédemment des hommes et spectateurs obligés du massacre.
(Tiré de *The 'Land and Water' edition of Ramaekers' cartoons*, Londres, 1916, t. 2, p. 31)

Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant

combats reprennent de l'autre côté de la Sambre, des soldats continuent d'arrêter systématiquement des civils. Il se forme ainsi plusieurs groupes de prisonniers, chacun constitué d'hommes, de femmes et d'enfants. Un premier groupe, d'environ trois cents âmes, se voit contraint de se coucher dans un champ, à proximité des canons allemands⁵⁰. Il semble que le but était bel et bien de faire taire l'artillerie française en usant de ces personnes comme bouclier humain. En fin d'après-midi, ils sont emmenés à l'église Notre-Dame des Alloux, déjà surpeuplée de civils retenus par la force⁵¹. Un autre grand groupe va également se constituer, de lui-même celui-là. Pendant les combats du matin, une bonne centaine de villageois se sont réfugiés à l'école des frères, où siégeait la Croix Rouge⁵². Ce groupe ne cessera de gonfler pendant la journée. Vers seize heures, les soldats investissent le bâtiment et séparent, dès leur arrivée, les hommes des femmes et des enfants⁵³.

Il est dix-neuf heures lorsqu'un officier vient à l'église s'entretenir avec l'abbé Hottlet, second prêtre de la paroisse des Alloux⁵⁴. Celui-ci, d'un âge assez avancé, ne comprend pas un traître mot de ce que lui demande l'officier allemand qui semble s'énerver. Très peu de temps après, l'ordre est donné aux hommes de sortir. Ils sont plus ou moins six cents à être poussés dehors par les Allemands. Une fois rassemblé, le cortège est escorté vers une place St Martin presque entièrement couverte de soldats. Les hommes sont aussitôt conduits au fond, le long de la Sambre, et scindés en deux groupes correctement alignés⁵⁵. Devant eux, un imposant peloton d'exécution se tient prêt. Soudain, un officier allemand s'avance et accuse les civils d'avoir tiré sur des soldats, ce pour quoi ils seront fusillés. Vers vingt heures, un coup de sifflet retentit. Le peloton décoche une première salve vers la masse compacte. Beaucoup sont encore indemnes⁵⁶. On oblige dès lors les survivants à se relever. Retentit ensuite la seconde salve, plus meurtrière celle-là. Pendant que des tirs isolés fusent encore ici et là, les moins touchés se jettent dans la Sambre, évitant ainsi les coups de baïonnette et la sanguinaire épreuve de l'achèvement des victimes. Durant la nuit, plusieurs hommes, miraculés du massacre, réussissent également à se glisser dans la Sambre, laissant agoniser sur place les plus gravement atteints⁵⁷.

Le dimanche matin, le groupe cloîtré à l'école des frères est, à son tour, conduit sur la place Saint-Martin⁵⁸. Ces hommes, femmes et enfants vont demeurer là plusieurs

50 Témoignages d'un frère des écoles chrétiennes de Tamines (ambulancier au moment des faits) et de Lise Hottlet (*Ibidem*).

51 Témoignage de l'abbé Donnet (*Ibidem*).

52 Témoignage du chanoine Crousse (*Ibidem*).

53 Témoignages du chanoine Crousse, du bourgmestre Duculot n°s 2-3-4 et du vicaire Gilon (*Ibidem*).

54 Témoignage de l'abbé Donnet (*Ibidem*).

55 Témoignages de l'abbé Donnet, de MM. Seron, Lardinois, Moussiaux, Heuckelom, Minon et témoignages anonymes n°s 2-3-4 (*Ibidem*).

56 Témoignage de M. Seron (*Ibidem*).

57 Témoignage de M. Minon (*Ibidem*).

58 Témoignages du chanoine Crousse et du bourgmestre Duculot n° 3 (*Ibidem*).

Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant

heures, face aux amas de cadavres. A midi, des soldats dressent, presque en face du lieu de la fusillade, une table afin de restaurer les officiers supérieurs qui viennent d'arriver⁵⁹. Le copieux repas est terminé lorsque quatre cavaliers apportent ce qui apparaît comme un message de l'état-major⁶⁰. Au vu des événements qui vont suivre, il semble bien que ce message demandait d'épargner le reste de la population. En effet, après avoir enterré les morts sur ordre des soldats, les Taminois sont rassemblés et conduits à Velaine où la liberté leur est rendue. Il leur est toutefois interdit de revenir hanter leur commune⁶¹. Au village, ne restent donc plus que les blessés les plus graves, soignés par les médecins et les religieuses du couvent tout proche, tandis que les Allemands se livrent maintenant à un pillage systématique des maisons et autres édifices⁶². Le nécrologue taminois fixe le bilan des victimes de ces trois jours sanglants à 384 tués et 229 blessés.

De la confrontation des douleurs à la comparaison des faits

Au lendemain des deux massacres, Tamines et Dinant commencent peu à peu à s'ériger en symboles de la Belgique opprimée. Leur sort – les Alliés l'ont très vite compris – constitue un témoignage supplémentaire corroborant l'impudence et le caractère cruel, sans foi ni loi, des soldats du *Kaiser*. L'enjeu est de taille, dans un conflit qui, dans un camp comme dans l'autre, atteint les rangs intellectuels persuadés de lutter pour la Civilisation et contre la Barbarie. Le destin des villes 'martyres' belges, outre le fait qu'il accréditait la thèse d'une Allemagne barbare, était susceptible d'émouvoir les puissances toujours neutres, tels les Etats-Unis, peut-être au point d'entraîner leur engagement dans les rangs alliés. Tamines et Dinant se sont dès lors trouvées au centre de nombreux récits aux allures propagandistes – comportant quelquefois des exagérations manifestes – souvent destinés à un public étranger. Après la guerre, l'ensemble des villes 'martyres' en subit les revers : de l'étranger émanent de nombreuses thèses, mêlées au pacifisme ambiant de l'époque, déniaient l'existence des 'atrocités allemandes', désormais considérées comme pur fruit d'une propagande guerrière exacerbée et, par essence, mensongère. Cependant, alors que toutes les villes belges victimes de massacres sollicitent une pleine reconnaissance de ce qu'elles ont subi, s'engage entre elles un jeu de concurrence où chacune revendique le statut de ville 'martyre' par excellence. Dès les commémorations de 1919, Tamines et Dinant intègrent cet élan de victimisation, et trouvent un certain soutien parmi les personnalités présentes lors des diverses cérémonies. Ainsi, le journal *Vers l'Avenir* rapporte en ces termes l'intervention de Mgr Heylen, évêque de Namur, en visite à Tamines au printemps 1919 : "(...) Mgr Heylen montre la population de nos contrées et de la Belgique tout entière agenouillée en pleurs sur la tombe des innocentes victimes

59 Témoignages du chanoine Crousse, du bourgmestre Duculot n^{os} 3-4, de Mr Seron, de l'abbé Donnet, de M. Leroy et de l'abbé Smal (*Ibidem*).

60 A. LEMAIRE, *op.cit.*, p. 91.

61 Témoignage du chanoine Crousse (ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE NAMUR, *Fonds Schmitz et Nieuwland*, L'invasion allemande, t. 3 : Tamines et la Bataille de la Sambre. Récits des événements de Tamines).

62 Témoignage de l'abbé Donnet (*Ibidem*).

Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant

de Tamines. L'éminent prédicateur rappelle que les Allemands dans leur *Livre blanc* ont essayé de se justifier des atrocités d'Andenne et de Dinant, mais ils n'ont rien dit de Tamines, parce qu'ils se sentaient inexcusables"⁶³. Le journal *Le XXe Siècle* conclut la relation de cette même journée par une quasi-certitude : "Est-il donc excessif de qualifier Tamines de cité martyre entre toutes !" "⁶⁴. Le Cardinal Mercier, lors du cinquième anniversaire des massacres de Dinant, tient le discours suivant : "La Belgique est le pays le plus éprouvé et le plus héroïque du monde. Dinant est la cité belge la plus sublime et la plus vaillante dans son deuil cruel; Dinant est donc aujourd'hui ce qu'il y a de plus grand au monde"⁶⁵. En prélude à leur œuvre, Schmitz et Nieuwland précisent les raisons d'un tel choix : "De toutes les villes martyres sur le front occidental (...) personne ne refusera à Dinant la première place. Ce lugubre honneur, elle l'a payé assez cher du reste pour qu'on ne lui marchande pas (...). Ce qui place au premier rang la ville de Dinant sur la liste si longue des cités martyres, c'est son nécrologue"⁶⁶.

Loin de ces considérations tributaires d'enjeux d'une époque aujourd'hui révolue, l'analyse des massacres de Tamines et Dinant en termes de violence de guerre ne peut cependant négliger les nuances et distinctions qui apparaissent lors de la relation des événements survenus dans ces deux villes, pour peu qu'elles soient envisagées sous l'angle de la comparaison. Deux différences majeures semblent ressortir des récits précédemment exposés. La première réside dans le comportement des soldats allemands à l'égard des femmes et des enfants. Nous avons pu observer qu'à Tamines, la quasi-totalité des civils exécutés étaient des hommes d'âge mûr. En outre, les quelques victimes faisant exception à cette règle imposée par les officiers allemands sont ponctuelles et ne concernent pas la fusillade de la place Saint-Martin. De son côté, le nécrologue dinantais recense nonante-deux femmes, dont seize jeunes filles et fillettes de moins de quinze ans, et vingt-deux garçons appartenant à cette même tranche d'âge. Par ailleurs, les rares témoignages faisant état de viols ne concernent que Dinant⁶⁷. La seconde dissemblance constitue peut-être une ébauche d'explication à ces différences de considération envers les femmes et les enfants. En effet, la plupart des témoignages dinantais mettent en exergue l'extrême désordre – certains parlent d'anarchie – qui a présidé à l'organisation des diverses fusillades individuelles, voire collectives. En outre, il apparaît que l'initiative des exécutions n'a pas toujours été le fait des officiers. Selon toutes les apparences, le massacre des Taminois sur la place Saint-Martin fut quant à lui orchestré avec méthode et sous le commandement strict et efficace des officiers. L'analyse des causes et mécanismes qui sous-tendent les massacres de Tamines et de Dinant devra de toute évidence prendre

63 *Vers l'Avenir*, 27.V.1919, p. 1, col. 1.

64 *Le XXe Siècle*, 27.V.1919, p. 1, col. 5-6.

65 G. BAUDUIN, *Ils m'ont fusillé, j'avais 16 ans !*, s.l., 1932, p. 7.

66 J. SCHMITZ & N. NIEUWLAND, *Documents...*, t. 4 : *Le combat...*, II : *Le sac...*, p. 5.

67 Toutefois, le caractère allusif des quelques témoignages relatifs à des exactions d'ordre sexuel commises à Dinant nous interdit de conclure de manière certaine à l'absence de viols à Tamines.

Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant

en considération, outre l'analogie notoire qui traverse les deux événements, ces deux dissemblances manifestes.

III. La thèse des francs-tireurs : une justification a posteriori ?

Selon la thèse officielle allemande, la seule véritable cause des massacres de Tamines et de Dinant relève des agissements de la population locale. Elle tend à incriminer les civils pour leur participation active au combat, les exécutions prenant dès lors les allures d'une juste répression. La convention de La Haye – ratifiée par l'Allemagne, malgré quelques réticences, en 1907 – autorisait pourtant une population envahie à résister, à partir du moment où elle observait les lois et usages de la guerre. Avant tout soucieux de préserver l'image d'une Belgique innocente et martyre, les Alliés préférèrent prendre le contre-pied de la thèse allemande plutôt que de mettre en évidence sa caducité. Désormais, il s'agissait donc de lui attribuer le statut d'invention pure et simple visant à disculper *a posteriori* les auteurs des exactions. Cependant, la thèse des francs-tireurs nous semble de loin précéder cette polémique. Le récit des événements de Tamines et de Dinant nous permet en effet de relever le caractère récurrent des discours prononcés par des soldats ou officiers qui, déjà, accusaient les civils d'avoir entretenu une résistance armée à leur égard. La présence de francs-tireurs est-elle pour autant avérée ?

L'examen des sources militaires allemandes, auquel s'est récemment livré Alan Kramer, semble rendre plausible l'hypothèse, mais à une échelle très limitée et uniquement lors des premiers jours de l'invasion⁶⁸. A Tamines comme à Dinant, plusieurs arguments viennent réfuter la participation en masse de la population aux combats, rendant les accusations allemandes nulles et non avenues. L'investissement d'un civil dans la lutte contre une armée aussi réputée que celle de l'Allemagne requiert un minimum d'armement. Or les autorités belges, dans les premiers jours de la guerre, prennent des mesures de police invitant les habitants de toutes les communes à déposer leurs armes soit à la maison communale, soit dans les bureaux de police⁶⁹. Dinant et Tamines ne sont pas exemptées de cette circulaire, publiée par le ministère de l'Intérieur et relayée par les gouverneurs de province et les bourgmestres, par voie d'affiche ou dans la presse⁷⁰. En outre, des témoignages affirment que l'ordre de rendre les armes a été très bien suivi⁷¹. Plus spécifiquement, à décharge des Dinantais, épinglons la proportion

68 A. KRAMER, "Les 'atrocités allemandes' : mythologie populaire, propagande et manipulations dans l'armée allemande", in *Guerres mondiales et Conflits contemporains*, n° 171, VII.1993, p. 47-68.

69 L. BERTRAND, *L'occupation allemande en Belgique. 1914-1918*, t. 1, Bruxelles, 1919, p. 89.

70 Concernant Dinant, cet avis est reproduit dans *Ce que vaut le Livre blanc*, s.l.n.d., p. 9. Quant à Tamines, se référer au journal *Le Rappel*, 16.VIII.1914 et au témoignage n° 3 du bourgmestre Duculot (ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE NAMUR, *Fonds Schmitz et Nieuwland*, L'invasion allemande, t. 3 : Tamines et la Bataille de la Sambre. Récits des événements de Tamines).

71 Témoignage de Joseph Jouve (ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE NAMUR, *Fonds Schmitz et Nieuwland*, boîtes 101-104) et Témoignage n° 4 du bourgmestre Duculot (*Idem*, L'invasion allemande, t. 3 : Tamines et la Bataille de la Sambre. Récits des événements de Tamines).

Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant

- Dinant après les dévastations du 23 août 1914.

(Photo tirée de J. SCHMITZ & N. NIEUWLAND, *Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg*, t. 4 : *Le combat de Dinant. II. Le sac de la ville*, Bruxelles/Paris, 1922, fig. 101)

d'enfants et de personnes âgées accusés qui se trouvaient dans l'impossibilité – ne fût-ce que physiquement – de participer à une lutte armée, les bombardements incessants que subissait la ville et qui avait poussé ses habitants à se réfugier dans les caves, ainsi que l'erreur stratégique qui consisterait à attaquer des soldats postés sur les hauteurs, de la part de civils situés en contrebas. En ce qui concerne Tamines, le Bourgmestre Duculot tenait en 1915 le discours suivant, aisément transposable à Dinant : "A présent, un an de guerre est passé. Si quelqu'un avait commis l'imprudence de tirer à Tamines, il serait connu de tous et la population l'aurait pendu, à cause des malheurs qu'il aurait, par son acte, pris la responsabilité de déclencher" ⁷². La thèse allemande d'une participation de la majorité des civils dinantais et taminois à la lutte armée révèle, nous venons de le constater, bon nombre de faiblesses. Une question demeure cependant : les allégations allemandes – émises dès le déroulement du massacre – visent-elles à légitimer des exactions projetées ou déjà commises, ou relèvent-elles d'une croyance, voire certitude, des soldats et officiers dont elles émanent ? Dès 1917, les recherches de Fernand Van Langenhove ⁷³, récemment remises à l'honneur par Alan Kramer ⁷⁴, avaient

⁷² *Ibidem*.

⁷³ F. VAN LANGENHOVE, *op.cit.*

⁷⁴ A. KRAMER, *op.cit.*, p. 47-68.

Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant

mis en exergue la vulnérabilité des soldats allemands face à l'emprise de mythes et récits légendaires liés aux francs-tireurs, emprise accentuée par un ensemble de facteurs circonstanciels. L'analyse du contexte idéologique dans lequel les soldats ont évolué avant même le déclenchement des hostilités permet de mettre à jour un environnement propice à l'émergence de prédispositions quant à une déformation de la compréhension des événements visant à attester l'existence de francs-tireurs. Un esprit chargé de passions hostiles, que vient attiser le souvenir de l'action des francs-tireurs français de 1870, favorise la naissance de légendes. Deux éléments décisifs biaisent l'opinion allemande dans ce sens. D'une part, les manuels en usage dans l'armée allemande, tel le *Kriegsgebrauch im Landkriege*, paru en 1902, préparent le soldat à des confrontations de ce type et préconisent à l'égard des francs-tireurs une extrême sévérité. D'autre part, une littérature populaire abondante, consacrée en partie aux agissements des francs-tireurs français en 1870, nourrit le lecteur de développements liés à ce thème⁷⁵. L'accusation pèse le plus souvent sur les éléments socialistes des régions ouvrières ou encore sur une population "excitée par des prêtres fanatiques"⁷⁶.

Aux premiers jours de l'invasion, ce système d'attente – nourri par le souvenir de 1870, les romans populaires et les mises en garde des manuels militaires – trouve dans la nature ambiguë des premiers combats un substrat réel qui le renforce et, aux yeux des soldats, le confirme. En effet, la stratégie de défense du territoire, mise en œuvre par les armées belge et française, s'est essentiellement définie au vu de leur faiblesse numérique. La tactique adoptée consistait dès lors à retarder la progression allemande au moyen de combats d'arrière-garde, le repli progressif des soldats engagés permettant d'éviter les rencontres décisives. Or, les soldats belges et français se sont montrés très habiles à opérer des retraites disciplinées, ponctuées par des embuscades et des escarmouches. De même, la garde civique belge, particulièrement entraînée au combat de rue, est souvent parvenue à s'échapper à temps⁷⁷. Les troupes allemandes confrontées à ce type de résistance se sont logiquement trouvées angoissées par l'impossibilité de riposter et surtout par l'ignorance de l'origine des tirs. Le moindre fait insolite, le moindre incident relevait dès lors de la responsabilité de francs-tireurs. En outre, les premiers récits de ce type ont été propagés par la rumeur, relayés par la presse et consacrés officiellement par le gouvernement allemand, sans avoir aucunement été soumis à la moindre critique préalable.

C'est donc dans cet état d'esprit que les soldats allemands se dirigent vers Tamines et Dinant. Dès leur arrivée, de nouveaux éléments, relevant de la stratégie de défense précédemment exposée, viennent une fois de plus appuyer leur croyance en la résistance armée de civils. Nous avons pu constater lors de l'exposé des événements que les

75 F. VAN LANGENHOVE, *op.cit.*, p. 133-135.

76 *Idem*, p. 135.

77 A. KRAMER, *op.cit.*, p. 55.

Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant

premières troupes entrées à Tamines ont été prises en embuscade par des soldats français, sans que ces derniers ne soient vus. Avant de fuir, l'avant-garde allemande n'a pu apercevoir que quelques civils descendus dans la rue, interpellés par la fusillade ⁷⁸. Les coupables étaient désignés. La situation à Dinant a également prêté à confusion. Les premières patrouilles envoyées vers la ville ne sont jamais revenues. Ce non-retour ouvre la voie à toutes les supputations de la part des troupes restées sans information quant à la disparition de leurs compagnons. En outre, le 15 août se déroule entre les armées française et allemande une violente bataille ponctuée de tirs d'artillerie échangés entre les deux hauteurs. Une topographie aussi spécifique que celle de Dinant entraîne une résonance telle qu'il s'avère difficile, voire impossible, d'identifier avec précision l'origine des tirs : ceux-ci venaient des hauteurs où les Français étaient établis, mais la confusion a pu attribuer leur provenance à la vallée qui s'étend entre les deux positions et où se situaient les civils. En outre, les Allemands ont, à la suite de l'éphémère victoire française sur la citadelle, été les témoins privilégiés des manifestations d'allégresse parmi la population, ce qui a pu confirmer leur thèse selon laquelle des civils auraient combattu aux côtés des troupes françaises.

Dans leurs témoignages, les civils dinantais et taminois signalent le comportement craintif des soldats, qui se concrétise notamment par une recherche effrénée de tout objet ayant pu être utilisé comme arme, ou du moindre indice pouvant attester de l'activité d'un franc-tireur. Un témoin taminois décrit en ces termes la progression d'une patrouille dans sa rue : "Un nouveau groupe de carabiniers et de cyclistes, l'air farouche, n'avancant qu'avec défiance : on aurait dit qu'on les menaçait des fenêtres des habitations. Ils passent devant ma maison, l'air effaré, défiants, marchant à pas comptés tenant l'œil à toutes les fenêtres" ⁷⁹. Les témoignages dinantais révèlent un même état d'angoisse, à ce point extrême que certains soldats allemands ouvrent le feu sur leurs compagnons d'armes ⁸⁰. Ces développements illustrent de manière assez probante les théories de Fernand Van Langenhove et d'Alan Kramer selon lesquelles un ensemble de croyances collectives préconçues ont trouvé, dans l'expérience empreinte de confusion qu'ont vécue les soldats de terrain, un détonateur suffisant pour amener ce qui ne constitue jusque-là qu'une construction légendaire, à se transposer dans le réel. Divers témoignages semblent nous révéler que le rôle des officiers n'est pas innocent dans cette transposition; nous pouvons probablement y percevoir une volonté d'exciter le soldat afin d'opérer une avancée rapide et efficace.

78 Témoignages du chanoine Crousse, de l'abbé Donnet, de M. Lardinois et du bourgmestre Duculot n° 4 (ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE NAMUR, *Fonds Schmitz et Nieuwland*, L'invasion allemande, t. 3 : Tamines et la Bataille de la Sambre. Récits des événements de Tamines).

79 Témoignage de l'abbé Donnet (*Ibidem*).

80 Témoignages d'Auguste Borrelly et de Joseph Marot (ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE NAMUR, *Fonds Schmitz et Nieuwland*, boîtes 101-104).

IV. A l'origine des massacres : éléments de réflexion autour de la psychosociologie de la violence

Comment comprendre aujourd'hui un déchaînement de violence tel que ceux qui ont eu lieu notamment à Tamines et à Dinant, aux lendemains d'un XIXe siècle qui a vu émerger une sensibilité 'civilisée' et 'rationalisatrice', augurant dans la conscience collective une ère de 'progrès' et rendant de moins en moins acceptable aux yeux de l'opinion toute forme de violence interpersonnelle⁸¹ ? La guerre, considérée comme l'antithèse de la civilisation, venait d'ailleurs de faire l'objet d'un règlement concernant ses lois et coutumes, dans le chef de la convention ratifiée suite aux conférences de La Haye de 1899 et 1907. En outre, des recherches récentes menées au niveau de l'histoire culturelle des armées ont démontré que l'ensemble des soldats ayant pris part au conflit étaient avant tout des civils en uniforme, restés très proches de leurs préoccupations d'avant-guerre, comme en témoigne l'importante correspondance échangée entre le front et l'arrière tout au long de la guerre⁸². Les violences exercées sur des civils s'insèrent parfaitement dans le processus de totalisation caractéristique de la Grande Guerre; elles seraient liées à un franchissement de seuils, de degrés dans la violence interpersonnelle, menant le soldat jusqu'à l'exécution de civils, hommes et femmes de tous âges confondus. Les 'atrocités allemandes' ont trop longtemps été expliquées par la vision simpliste "d'une transformation de bons pères de famille en brutes sanguinaires (...)" dans un véritable accès de sadisme collectif⁸³, ou encore par l'argument raciste conférant aux Allemands une infériorité biologique et mentale, surtout au niveau de "l'insuffisance du pouvoir de contrôle cérébral"⁸⁴. Après avoir analysé et réfuté ces diverses thèses, historiens de la culture de guerre et psychosociologues ont dégagé des facteurs et mécanismes susceptibles d'amener des hommes 'ordinaires' – dans des circonstances qui ne le sont pas – à des accès de violence inouïe.

Inspirés par la modélisation des mécanismes menant à l'agression interpersonnelle élaborée par Léonard Berkowitz⁸⁵, nous avons recensé une série de facteurs susceptibles d'expliquer le comportement des Allemands vis-à-vis des populations taminoise et

81 J. HORN, "Les mains coupées : atrocités allemandes' et opinion française en 1914", in *Guerres mondiales et Conflits contemporains*, n° 171, VII.1993, p. 44-45.

82 S. AUDOIN-ROUZEAU & A. BECKER, *op.cit.*, p. 256 et S. AUDOIN-ROUZEAU, *A travers leurs journaux : 14-18. Les combattants des tranchées*, Paris, 1986. A ce niveau, une étude telle que la nôtre gagnerait à être enrichie par une démarche similaire à celle de Stéphane Audoin-Rouzeau, appliquée aux auteurs des massacres de Tamines et de Dinant.

83 REISS, *Rapport sur les atrocités commises par les troupes austro-hongroises pendant la première invasion de la Serbie*, Paris, 1919, p. 70, cité par S. AUDOIN-ROUZEAU & A. BECKER, *op.cit.*, p. 258.

84 L. ROURE, "Superstitions du front de guerre", in *Les Etudes*, n° 153, 1917, p. 708-732, cité par A. BECKER, *Oubliés de la grande guerre. Humanitaire et culture de guerre. Populations occupées, déportés civils, prisonniers de guerre*, Paris, 1998, p. 329.

85 L. BERKOWITZ, *Aggression. Its causes, consequences and control*, New York, 1993.

dinantaise. Ces éléments peuvent être catégorisés – selon leur nature – de la manière suivante : les ‘stimulations aversives’, les ‘facteurs de prédisposition’ ainsi que l’influence des phénomènes de groupe et d’exercice de l’autorité.

Les stimulations aversives

Un ensemble de facteurs situationnels déplaisants auxquels ont été confrontés les soldats allemands semblent relever de ce que la psychosociologie nomme ‘stimulations aversives’, concept agrégeant le panel des conditions nécessaires – bien que non suffisantes – à une réponse agressive. Un premier de ces facteurs réside dans un profond sentiment de frustration vécu par les militaires allemands, sentiment clairement décelé par la population civile, notamment au travers de certains discours tenus en préalable aux fusillades collectives⁸⁶. Le désir de l’armée allemande – comme nous l’avons expliqué – consistait à opérer une traversée rapide de la Belgique, afin d’éviter la menace d’encerclement que faisaient planer la Russie et, en ce qui nous concerne, la France. Le refus du gouvernement belge de céder le passage et la résistance de l’armée belge, surtout autour des forts de Liège, a favorisé, au sein des troupes allemandes, l’émergence d’un sentiment de “rancune contre un petit peuple qui, incapable de comprendre les destinées supérieures d’un grand empire, se range aveuglément au nombre de ses ennemis”⁸⁷. Rappelons également le sentiment d’impuissance des soldats confrontés à la stratégie d’embuscades et de repli des armées franco-belges. Conjugée à la peur ressentie par toute personne s’avançant en terrain inconnu et hostile, le sentiment d’avoir affaire à un ennemi invisible n’a pu qu’accentuer les frustrations ambiantes. Au regard des attentes – de l’armée allemande en général, des soldats de terrain en particulier – quant à l’avancée sur le territoire belge, toute résistance, directe ou indirecte, a dû être ressentie comme une insulte.

Le contexte de compétition, caractéristique de l’état de guerre, constitue une deuxième stimulation aversive. Plusieurs expériences ont démontré qu’une situation concurrentielle entre deux groupes pouvait déclencher les passions au point d’entraîner des actes de violence plus ou moins graves. Dans l’hypothèse du groupe à l’échelle d’une nation, un sentiment de supériorité entraîne automatiquement le mépris pour tous ceux qui n’appartiennent pas à la collectivité. Cette attitude mentale envers les autres groupes se trouve plus que jamais exacerbée dans le cadre de la guerre; Den Hollander parlera de “psychose de guerre”⁸⁸. En temps de guerre, l’intensification et la généralisation des sentiments mènent, selon cette logique concurrentielle, à un processus “d’exagération

86 Témoignages de Félix Bourdon et de Joseph Marot (ARCHIVES DE L’ÉVÊCHÉ DE NAMUR, *Fonds Schmitz et Nieuwland*, boîtes 101-104).

87 F. VAN LANGENHOVE, *op.cit.*, p. 154.

88 A.N.J. DEN HOLLANDER, “Comment on nous voit au-delà des frontières. Enquête préliminaire sur les ‘images des groupes’”, in *Revue de Psychologie des Peuples*, 1950 (IV), p. 429.

Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant



- Le café Hennion sur la Place Saint-Martin à Tamines, qui fut réquisitionné comme infirmerie et où 21 personnes furent prises en otage par les Allemands dans la nuit du 21 au 22 août 1914. Neuf hommes furent abattus au moment où ils quittaient le café, qui devait être incendié.
(Photo tirée des ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE NAMUR, *Fonds Schmitz et Nieuwland*, L'invasion allemande, t. 3 : Tamines et la bataille de la Sambre, boîte 99-100, farde 3-4)

morbide d'une attitude qui est courante et normale, lorsqu'il n'existe qu'une petite rivalité"⁸⁹. L'importance de la situation de compétition en tant que stimulation aversive a largement été mise en évidence par les psychosociologues; certains soulignent d'ailleurs que de nombreux environnements concurrentiels, sans pour autant s'accompagner de frustration, pèsent énormément dans le choix de répondre à une situation par un comportement violent. Il convient néanmoins de noter que la compétition en tant que telle importe moins au niveau des comportements adoptés que la manière dont celle-ci est vécue⁹⁰.

La psychosociologie a en outre dégagé le rôle de la souffrance en tant que facteur susceptible, pour celui qui la ressent, de désirer, voire de causer, la douleur chez autrui. Dans les circonstances qui nous occupent, nous pouvons entrevoir plusieurs éléments à même d'entraîner auprès des soldats allemands de la souffrance physique ou morale. L'avancée sur le territoire belge, ponctuée d'escarmouches et de batailles, s'est avérée très éprouvante pour les soldats. Beaucoup arrivent à Dinant et à Tamines

⁸⁹ *Ibidem*.

⁹⁰ J.-P. LEYENS & V. YZERBYT, *Psychologie sociale*, éd. revue et augmentée, s.l., 1997, p. 272.

Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant

épuisés, pour y subir de nouveaux affrontements contre les Français. Certains se plaignent également de la chaleur⁹¹, de la faim et de la soif, pour justifier des pillages de fermes : “Nous nous endormons sur le pavé, non loin des cadavres, après avoir au préalable pillé encore deux cafés. Environ cent cinquante bouteilles de vin, de champagne, de liqueurs furent le résultat de l’opération. Nous sommes affamés et enlevons tout, pain, beurre, café, viande, jambon, en un mot tout”⁹². A cet ensemble de souffrances physiques s’ajoutent diverses expériences douloureuses, d’ordre psychologique. L’investissement au combat, outre la fatigue qu’il entraîne, a amené les soldats à vivre diverses situations dramatiques, parmi lesquelles la mort de compagnons d’armes et l’aspect traumatisant des blessures de guerre⁹³. La Grande Guerre a en effet franchi un seuil de violence jamais égalé auparavant, concrétisé par l’utilisation d’un armement d’une efficacité sans précédent, inscrivant les conséquences dramatiques de cette nouvelle guerre “dans l’esprit et dans la chair des soldats”⁹⁴.

Un dernier facteur stimulant l’agression interpersonnelle réside dans ‘la violation de normes’, dans le sens où tout individu a tendance à réagir de manière agressive envers quelqu’un qui aurait transgressé une norme établie⁹⁵. Or, un examen objectif de la situation ne nous permet pas de déceler chez les Dinantais et Taminois une action susceptible d’être interprétée de la sorte par les Allemands. Les données du problème sont toutefois modifiées si l’on se réfère à notre argumentation précédente, selon laquelle les soldats allemands étaient convaincus des agissements de civils francs-tireurs. Cette croyance, combinée à la certitude que la participation des civils au combat est injuste, amène logiquement les Allemands à considérer que les civils ont consciemment violé la norme, ce qui a en outre entraîné un préjudice grave aux soldats (préjudices causés, comme nous l’avons vu, par d’autres éléments, tels que l’intervention des soldats français).

91 Remarquons à ce propos que l’été 1914 fut particulièrement chaud.

92 “Auf dem Pflaster schagen wir nicht weit von den Leichen ein, nachdem wir vorher noch 2 Cafés geplündert hatten. Gegen 150 Wein Sekt und Likörflaschen waren der Erfolg. Wir sind ausgehugert und nehmen alles mit, Brot, Butter, Cafe, (un mot illisible), Fleisch, Schinken, kurz alles”. Extrait du carnet du soldat Rossbert, Rudolf, du 101^e régiment de grenadiers, 2^e saxon, XII^e corps d’armée, relatant le pillage de Dinant et de Laval-Morency, in *Les violations des lois de la guerre par l’Allemagne. Publication faite par les soins du ministère des Affaires étrangères*, Paris/Nancy, 1915, p. 115.

93 Les chercheurs de l’Historial de Péronne tentent aujourd’hui de mettre à jour ces souffrances, généralement tués par un mécanisme d’aseptisation : “Souffrance des corps : que sait-on de ce qu’ont enduré, jusqu’à la fin de leur vie saccagée, ces millions d’hommes de trente ans aux membres amputés, au visage arraché, aux poumons brûlés ? Souffrance de l’esprit : l’historiographie ne se préoccupe que tout récemment des dégâts psychiques, parfois irrémédiables, provoqués par la guerre sur les soldats, des névroses inhérentes à l’immersion prolongée dans la situation d’affrontement, des suicides” (S. AUDOIN-ROUZEAU & A. BECKER, *op.cit.*, p. 262).

94 S. AUDOIN-ROUZEAU, “L’épreuve du feu”, in *L’Histoire*, n° 225, 1998, p. 34-39.

95 J.-P. LEYENS & V. YZERBYT, *op.cit.*, p. 272-273.

Les facteurs de prédisposition

En présence de ces stimulations aversives, il convient d'épingler divers éléments constituant un terreau propice à l'éclosion de comportements violents. Le premier de ces éléments réside dans l'abus d'alcool, un facteur biologique puissant, susceptible de modifier la perception du réel et d'en fournir une interprétation tout à fait erronée, qui a pour conséquence première une disproportion des émotions ressenties, émotions qui se répercuteront de manière tout aussi excessive au niveau comportemental⁹⁶. L'ivresse des soldats a particulièrement été remarquée durant les massacres, et ce dans les deux villes. A Tamines, un témoin se souvient du banquet organisé non loin du lieu de la fusillade : "(...) nous vîmes la soldatesque impie et cruelle s'asseoir à la même table, manger goulûment, boire force demi bouteilles de champagne et jeter vers nous, par dérision, les flacons vides (...) Ils étaient ivres et j'avais l'impression qu'ils s'animaient au carnage en se saoulant"⁹⁷. Certains soldats allemands à l'origine des massacres de Dinant et de Tamines rendent compte eux-mêmes dans leur journal de guerre de l'ivresse de leurs compagnons, incriminant quelquefois leurs officiers : "En fouillant les maisons, nous trouvâmes beaucoup de vins et de spiritueux, mais pas de comestibles. Le capitaine Hamann était ivre (cette dernière phrase est en sténographie)"⁹⁸. Il semble que la consommation abusive d'alcool⁹⁹, outre l'accroissement démesuré des émotions reposant sur un discernement erroné, tend en outre à déculpabiliser l'auteur d'un méfait qui entame souvent un processus de rejet de la culpabilité sur la boisson.

Outre l'alcool, l'examen du contexte dans lequel se sont déroulés les massacres permet d'isoler trois autres facteurs prédisposant à l'agression interpersonnelle, constituant autant d'indices environnementaux qui, "associés au concept de violence, faciliteront le passage à l'acte"¹⁰⁰. L'un de ces indices associés à l'idée de violence apparaît de manière flagrante, dans le chef de la possession d'armes. Diverses expériences, notamment en laboratoire, révèlent que la présence d'une arme incite souvent les personnes à se montrer plus agressives, particulièrement lorsqu'il s'agit d'armes à feu. Berkowitz appuie cette réflexion sur l'importante contribution des armes aux crimes impulsifs par une

96 L. BERKOWITZ, *op.cit.*, p. 401-404.

97 Témoignage de M. Seron (ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE NAMUR, *Fonds Schmitz et Nieuwland*, L'invasion allemande, t. 3 : Tamines et la Bataille de la Sambre. Récits des événements de Tamines).

98 "Beim Durchsuchen der Häuser, fanden wir viel Wein und Likör, aber keine Lebensmittel. Hauptmann Hamann war betrunken". Extrait du carnet du soldat Philipp, du 178^e régiment d'infanterie, 13^e saxon, XII^e corps d'armée, relatant le massacre de la population civile dans un village près de Dinant, in *Les violations des lois de la guerre par l'Allemagne...*, p. 112.

99 A cet égard, notons que les effets de la quantité d'alcools absorbée ont pu être accentués par leur nature même. Ils nous est en effet permis de penser que les Allemands, traditionnellement consommateurs de bières, n'ont guère supporté les vins et spiritueux présents en grandes quantités, tant à Tamines qu'à Dinant.

100 L. BERKOWITZ, *op.cit.*, p. 282.

•
Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant



- La rue de la Station dans le centre de Tamines, après les dévastations et les massacres de la fin août 1914, au cours desquels 384 civils furent tués et 229 blessés.
(Photo tirée des ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE NAMUR, *Fonds Schmitz et Nieuwland*, L'invasion allemande, t. 3 : Tamines et la bataille de la Sambre, boîte 99-100, farde 3-4)

thèse selon laquelle les personnes en colère ne cherchent pas forcément à utiliser un autre type d'arme en cas d'indisponibilité d'arme à feu ¹⁰¹. Le concept d'«effet armes» s'applique particulièrement bien à la Grande Guerre. Dans son étude sur les viols de guerre, Stéphane Audoin-Rouzeau a mis en exergue l'impact psychologique associé à la possession d'un armement individuel efficace et diversifié : «le sentiment de puissance très particulier lié à ce port des armes (non 'banalisé' encore au début du conflit), à l'égard de ceux qui en sont évidemment dépourvus (les civils, les femmes), mérite d'être pris en compte» ¹⁰².

•
¹⁰¹ *Ibidem*.

¹⁰² S. AUDOIN-ROUZEAU, *L'enfant de l'ennemi (1914-1918). Viol, avortement, infanticide pendant la Grande Guerre*, Paris, 1995, p. 74-75.

Un deuxième facteur, particulièrement lié à celui que nous venons d'explicitier, résiderait dans une 'sous-culture de violence', qui émanerait des normes et valeurs partagées par des groupes ou personnes, et qui encourageraient ou du moins permettraient l'agression¹⁰³. Nous pouvons aisément retrouver certaines de ces valeurs dans le contexte culturel dans lequel évolue l'Europe – dont bien sûr, l'Allemagne – à la veille de la guerre. Les historiens s'accordent aujourd'hui pour avancer l'exacerbation des sentiments nationaux et la course aux armements – caractérisée par l'engagement de crédits considérables, l'extension de la durée du service militaire, la recherche et construction de matériels nouveaux – parmi les causes principales de la Première Guerre mondiale.

Envisageons enfin la dernière donnée contextuelle susceptible d'influencer les débordements de violence de l'été 1914 : "une situation d'anomie complète, caractéristique des débuts de la guerre et de l'invasion"¹⁰⁴. L'invasion du mois d'août 1914 se situe, au niveau des normes, à un moment crucial dans le sens où les normes du temps de paix ont subitement et complètement disparu, alors qu'il faut attendre la guerre de position – qui est aussi guerre d'occupation – pour en élaborer de nouvelles. Stéphane Audoin-Rouzeau situe l'anomie caractéristique du début du conflit parmi les causes principales des viols perpétrés par les troupes régulières allemandes lors de l'invasion¹⁰⁵. Ce renversement de la norme nous permet de mieux comprendre, outre les viols, l'ensemble des exactions commises au mois d'août dans les territoires envahis : "À l'issue de la mobilisation générale décrétée dans la plupart des pays d'Europe, tous les liens sociaux qui enserraient les millions d'hommes appelés disparaissent en quelques jours, et même en quelques heures. Les normes les plus fondamentales du temps de paix s'effondrent en même temps, au profit d'autres règles qui obligent des hommes qui n'y sont pas préparés, qui y sont moins préparés compte tenu du recul de la violence dans le corps social au XIXe siècle, à tuer"¹⁰⁶. L'anomie de guerre relèverait de la notion de *social disorganization* mise en lumière par certains sociologues et psychologues, dont Berkowitz. Selon ce dernier, le contrôle d'ordre sociétal, qu'il soit informel ou institutionnel, tend vers un maintien de la stabilité. Inversement, un contexte de désorganisation sociale serait à l'origine d'une diminution générale des inhibitions à l'encontre de la violence¹⁰⁷.

103 L. BERKOWITZ, *op.cit.*, p. 304-305.

104 S. AUDOIN-ROUZEAU, *op.cit.*, p. 47.

105 *Idem*, p. 72.

106 *Ibidem*.

107 "Social disorganization tends to lessen inhibitions against aggression. As sociologists have long recognized (as some theorists have emphasized), informal as well as institutionalized social controls help to maintain social order. Persons who are disposed to break the law – to loot, to steal or to assault their enemies – are kept from acting illegally to a considerable extent by the threat of punishment" (L. BERKOWITZ, *op.cit.*, p. 291).

Influence des phénomènes de groupe et d'exercice de l'autorité

Un dernier élément fondamental nous semble résider dans l'influence du phénomène de groupe et de l'exercice de l'autorité. Dans son étude sur le viol, Stéphane Audoin-Rouzeau a épinglé l'existence de groupes dits 'primaires', constitués de petits noyaux d'hommes particulièrement jeunes, la jeunesse étant caractéristique de la mobilisation générale de l'été 1914. L'existence de ces groupes, attestée dès les débuts de la guerre de mouvement, semble émaner du sentiment présent en chaque individu, "de ne compter pour rien dans les masses d'hommes mises en mouvement, que les qualités individuelles du soldat jouent un rôle dérisoire face à la puissance de feu moderne, qu'enfin les conditions nouvelles du combat ne laissent guère de chance de survie à l'homme isolé, privé de l'aide de ses camarades proches"¹⁰⁸. Néanmoins, si l'esprit de camaraderie joue un rôle positif au niveau de l'entraide, ses conséquences dans le cadre de l'exercice de la violence s'avèrent des plus perverses, dans le sens où l'individu "se sent d'autant moins coupable que la responsabilité est fragmentée entre tous les membres du groupe"¹⁰⁹. Les recherches menées durant les années soixante et septante sur les performances réalisées individuellement et en groupe ont permis l'élaboration de deux hypothèses. La première, de type psychobiologique, affirme que la présence d'autres membres du groupe – simples spectateurs ou co-acteurs – favorise l'expression des comportements acquis ou des réponses dominantes en élevant le niveau d'excitation émotionnelle de l'individu¹¹⁰. La seconde, d'ordre purement psychologique, présuppose que la performance d'un individu dépend de ses préoccupations face aux évaluations de son groupe. En d'autres termes, l'action d'un membre du groupe est freinée par la crainte d'une évaluation négative, et facilitée dans le cas contraire¹¹¹. Les groupes de soldats à l'origine des tragédies de Dinant et de Tamines auraient donc obéi à deux logiques : une accentuation des émotions (déjà opérée par le sentiment de colère, qui résulte des stimulations aversives subies), et une facilitation de leur expression violente, étant donné l'approbation ou la complicité de la plupart des autres membres du groupe. Or, de toute évidence, les décisions prises par les groupes ne sont pas toujours appropriées et efficaces. Ainsi, une forte cohésion peut aboutir à de mauvaises décisions ou à un processus d'extrémisation des positions.

A partir des décisions particulièrement erronées prises par des responsables politiques américains, notamment lors des guerres de Corée et du Vietnam, Janis a décelé et analysé un phénomène qui depuis lors porte son nom¹¹². Lorsqu'un groupe est amené à prendre

108 S. AUDOIN-ROUZEAU, *op.cit.*, p. 75-76.

109 *Idem*, p. 75.

110 B. ZAJONC, "Social facilitation", in *Sciences*, n° 149, 1965, p. 269-274.

111 N.B. COTTELL, "Social facilitation", in C.G. MC CLINTOCK (dir.), *Experimental social psychology*, New York, 1972, p. 98-120.

112 I. JANIS & L. MANN, *Decision making : a psychological analysis of conflict, choice and commitment*, New York, 1977.

Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant

une décision, il tente de sauvegarder la cohésion du groupe, qui peut dès lors être victime d'un esprit de corps tendant à étouffer toute pensée critique indépendante¹¹³. Certaines conditions, observables à Dinant et à Tamines, prédisposent les soldats à l'effet 'Janis' : une cohésion élevée du groupe, un isolement par rapport au corps social ou à d'autres groupes, l'absence de méthode clairement définie concernant la tâche à accomplir, un *leadership* très directif (nous avons pu voir que les fusillades collectives étaient ordonnées par les officiers), et une situation globale anxiogène ou stressante (nous l'avons définie en tant qu'ensemble de stimulations aversives). Janis a en outre signalé l'émergence de l'un des symptômes caractéristiques du phénomène, que nous retrouvons à Dinant et à Tamines, dans le chef de l'apparition d'une illusion collective (la résistance des civils). Quatre caractéristiques signent l'effet 'Janis'. Les deux premières résident dans la pauvreté de l'information recherchée et les distorsions dans le traitement de cette information. Or nous avons pu voir dans notre chapitre consacré à la légende des francs-tireurs que les soldats accusant les civils de résistance armée se contentaient de preuves – matérielles ou orales – objectivement pauvres et lacunaires pour établir leur verdict. Les deux autres aspects de l'effet 'Janis' sont l'absence de prise en compte des risques potentiels – dans le cas qui nous occupe, la désapprobation et les sanctions possibles au niveau du droit international – et le manque de recherche d'alternatives logiques et cohérentes. Nous avons pu remarquer dans l'effet 'Janis', appliqué aux massacres de Tamines et de Dinant, l'importance du rôle joué par les autorités militaires présentes sur le terrain. Les témoignages relèvent souvent la présence d'officiers excitant leurs soldats contre les civils, la plupart tenant un discours les incriminant en tant que francs-tireurs. De manière générale, les soldats allemands interrogés par les Alliés dans les camps de prisonniers attribuent les exactions commises aux ordres des officiers : "L'ordre nous a été donné de tuer tous les civils qui tireraient sur nous, mais, en réalité, les hommes de mon régiment et moi-même avons tiré sur tous les civils que nous trouvions dans les maisons d'où l'on supposait qu'un coup de feu avait été tiré; nous avons tué de la sorte des femmes et des enfants. Nous ne le faisions pas de gaieté de cœur, mais nous avons reçu de nos supérieurs l'ordre d'agir de la sorte, et pas un soldat de l'armée active ne saurait contrevenir à un ordre émanant, comme celui-ci, du commandement supérieur"¹¹⁴. La plupart des hommes, comme en témoigne ce texte, mentionnent à la fois leur regret et la contrainte d'obéir à de tels ordres.

Dans les années septante, les célèbres expériences de Milgram ont mis à jour des enseignements assez accablants en matière d'obéissance à l'autorité¹¹⁵. Elles ont démontré qu'une majorité des sujets surestimaient leur capacité d'autonomie par rapport à un ordre donné, et n'étaient guère conscients des excès qu'ils pouvaient atteindre en matière

113 A. BLANCHET & A. TROGNON, *La psychologie des groupes*, Paris, 1994, p. 88-90.

114 Déposition de Grimmer Rudolph, 108^e régiment d'infanterie, 1^e compagnie, le 15 mars 1915, cité dans *Le martyre de Dinant...*, p. 119.

115 Y. MICHAUD, *La violence*, (QUE SAIS-JE ?, n° 2251), nouvelle éd., Paris, 1998, p. 90-91.

Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant

de comportements violents. Beaucoup obéissaient aveuglément à l'autorité, leur unique souci résidant dans l'accomplissement de leur tâche. Les seuls actes de désobéissances de la part des sujets participant à l'expérience s'exerçaient à l'encontre des chercheurs dont l'apparence était ordinaire et qui ne semblaient pas appartenir à une autorité quelconque. La leçon tirée des expériences de Milgram était la suivante : "sans qu'intervienne aucun sadisme, la simple passion d'obéir et la soumission à l'autorité transforment des individus pas particulièrement pervers en tortionnaires"¹¹⁶. Cette 'banalité du mal' soulignée par Milgram a particulièrement servi aux études sur les phénomènes concentrationnaires de notre siècle. Elle nous permet de comprendre l'une des caractéristiques du massacre des civils de Tamines et de Dinant : la quasi-absence d'actes de désobéissance aux ordres de la part des soldats – dont la majorité, rappelons-le, étaient des civils en uniforme – qui pourtant ont souvent témoigné du regret d'avoir dû agir de la sorte. Il est vrai que plusieurs cas de désobéissance ou d'aide aux civils ont été signalés par ces derniers; mais ces quelques actions se sont toujours opérées en secret¹¹⁷. En effet, aucune source ne témoigne d'un quelconque refus ouvert des soldats d'obéir aux ordres de massacrer les civils.

Au contraire, les événements de Dinant fournissent plusieurs exemples d'excès commis à la base, certains soldats livrés à eux-mêmes prenant l'initiative des exécutions et, quelquefois, essuyant les remontrances de leurs supérieurs. L'exemple le plus flagrant réside dans l'exécution, par sept soldats munis de grenades, des civils – hommes, femmes et enfants – réfugiés sous l'aqueduc de Neffe. Au terme du massacre, un officier en colère arrive sur les lieux, entame une discussion avec ses soldats et ordonne l'évacuation des survivants¹¹⁸. Ces situations de débordement n'ont pas perduré longtemps à Tamines, où dès le samedi matin, tout indique une reprise en main de la situation de la part du commandement. Ainsi, dès ce moment, plus aucune femme, plus aucun

116 *Idem*, p. 91.

117 Plusieurs récits témoignent de la non-violence de certains soldats, et de leur conseil de quitter immédiatement Dinant : Témoignages d'Auguste Borrelly, Julia Bulens, Mathilde Delaey et M. Dony (ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE NAMUR, *Fonds Schmitz et Nieuwland*, boîtes 101-104). En outre, certains témoignages dépeignent les tentatives de certains soldats de venir en aide aux civils; des soldats qui avaient aidé M. Drion à porter ses enfants se retrouvent juste en face de lui au mur Tschoffen, parmi les hommes du peloton d'exécution : "C'étaient précisément les soldats qui, chez moi, s'étaient montrés aimables vis-à-vis de ma femme et de mes enfants. Je lus nettement sur leur visage une sorte de terreur d'avoir à me fusiller; je compris qu'ils avaient un haut le cœur. J'eus comme le sentiment qu'ils ne tireraient pas ou qu'ils tireraient mal" (Témoignage de M. Drion [*Ibidem*]). M. Drion se trouve parmi les rescapés de la fusillade. L'enquête postérieure sur les massacres a révélé la présence d'impacts de coups de feu bien au-dessus du mur Tschoffen, permettant d'avancer l'hypothèse que certains soldats ont volontairement mal ajusté leur tir (Notes éparses de Nieuwland [*Ibidem*]). Les témoignages taminois nous renseignent des faits analogues : "Je me laissai tomber sur le sol. Mon impression fut de suite, que les soldats avaient tiré en l'air, car il n'y avait pas de tués dans mon voisinage" (Témoignage de M. Seron [ARCHIVES DE L'ÉVÊCHÉ DE NAMUR, *Fonds Schmitz et Nieuwland*, L'invasion allemande, t. 3 : Tamines et la Bataille de la Sambre. Récits des événements de Tamines]).

118 *Le martyre de Dinant...*, p. 135.

Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant



- Fin août 1914, les charrois allemands descendent la rue Saint-Jacques à Dinant, lieu où, dans la soirée du 21 août, les hostilités avaient débuté.
(Photo tirée de J. SCHMITZ & N. NIEUWLAND, *Documents pour servir à l'histoire de l'invasion allemande dans les provinces de Namur et de Luxembourg*, t. 4 : *Le combat de Dinant. II. Le sac de la ville*, Bruxelles/Paris, 1922, fig. 89)

enfant, ne sera arbitrairement exécuté. Quant aux témoignages dinantais, ils tendent à décrire une désorganisation constante : “Nous étions donc livrés à la merci de soldats qui semblaient avoir carte blanche et être en état de faire tout ce qu’ils voulaient. C’était une véritable anarchie, chaque soldat opérant à sa guise. Pas d’ordre, ni autorité. Tout était désordonné, décousu, arbitraire. Quelle confusion dans tout cela ! Et ces sauvages tenaient nos vies entre leurs mains !”¹¹⁹. Certains officiers semblent d’ailleurs dépassés par les événements : “Sur la porte de la maison, il y avait des blessés qu’on descendait du dessus de la montagne en face. Parmi eux, il y avait un officier qui parlait fort bien le français et avait l’air bon. (...) il avait l’air d’avoir peur des autres”¹²⁰.

V. Conclusions

Nous arrivons au terme de notre réflexion sur les causes susceptibles d’être à l’origine des massacres de Tamines et de Dinant. La thèse officielle allemande incriminant la

¹¹⁹ Témoignage de Joseph Jouve (ARCHIVES DE L’ÉVÊCHÉ DE NAMUR, *Fonds Schmitz et Nieuwland*, boîtes 101-104).

¹²⁰ Témoignage de Mathilde Delaey (*Ibidem*).

Origine des massacres d'août 1914 à Tamines et à Dinant

population civile de résistance armée nous a semblé dépasser le domaine du prétexte pour renvoyer à une certitude profondément ancrée dans les esprits. Des esprits qui, depuis la guerre franco-allemande de 1870, étaient largement mis en garde quant aux agissements de francs-tireurs, que ce soit par la littérature populaire ou par les manuels en usage dans l'armée allemande, préconisant à leur égard une extrême sévérité. A Tamines et à Dinant, probablement plus qu'ailleurs, certains facteurs circonstanciels (la stratégie de défense mise en œuvre par les armées belge et française, la confusion dans laquelle se sont déroulés les affrontements, la liesse populaire qu'a entraîné l'éphémère victoire française du 15 août à Dinant,...) ont amené ce qui n'était qu'une idée préconçue à se transposer dans le réel. Les premières rumeurs de francs-tireurs, amplement relayées par la presse et les autorités allemandes avaient déclenché, parmi les troupes se dirigeant sur la Belgique, haine et fureur. Était-ce là l'effet recherché par un état-major soucieux d'opérer une avancée rapide et optant dès lors pour une stratégie de destruction, voire d'anéantissement, qui seule aurait permis d'éviter l'encerclement et la guerre d'usure tellement appréhendée par un Schlieffen ou un Moltke ? La question reste ouverte. Quoi qu'il en soit, la thèse des francs-tireurs nous a semblé trouver sa source aussi bien à la base, parmi les soldats de terrain confrontés à des expériences confuses et à des rumeurs d'atrocités et de résistance civiles, qu'au sommet, dans la manière dont les autorités allemandes ont propagé ces rumeurs ; à plus d'un titre, les exemples dinantais et taminois sont venus confirmer les modèles qu'ont élaborés Fernand Van Langenhove puis Alan Kramer sur le thème de la légende des francs-tireurs.

Nous avons pu, en outre, souligner l'existence d'un ensemble de facteurs dont la conjugaison s'est avérée des plus meurtrières. Les souffrances, l'énerverment et l'ivresse de nombreux soldats, la désorganisation sociale caractéristique de l'invasion, l'effet stimulateur lié à la détention d'armes ont contribué – dans une mesure qu'il nous est impossible de déterminer – aux déchaînements de violence qui se sont exercés sur les civils. S'y sont ajoutés des phénomènes tels que la dynamique de groupe et l'obéissance à l'autorité, facteur déterminant s'il en est. Loin de légitimer les massacres de population qui se sont déroulés à Dinant et à Tamines, certains éléments de notre réflexion sur leurs causes nous semblent dépasser les confins de ces deux cités, contribuant en quelque sorte à une réflexion de plus grande ampleur sur les déferlements de violence – notamment à l'égard des civils – qui ont endeuillé tous les acteurs de la Grande Guerre.

* AURORE FRANÇOIS (1977) est licenciée en histoire de l'UCL. Durant son cursus, elle s'est particulièrement intéressée aux massacres de populations civiles lors de l'invasion allemande en 1914, notamment à travers son mémoire portant sur le cas plus précis de Dinant. Elle poursuit actuellement une licence en informatique aux Facultés Notre-Dame de la Paix à Namur.

* FREDÉRIC VESENTINI (1974) est licencié en histoire de l'UCL. D'abord professeur d'histoire dans l'enseignement secondaire, il est depuis peu assistant de recherche au Centre d'Histoire du Droit et de la Justice (UCL), au sein duquel il prépare une thèse de doctorat consacrée à la corrélation entre politique pénale et crise économique. Il a récemment publié *L'immigration italienne au pays de Charleroi (1922-24 – 1946-48). Essai sur la genèse des stéréotypes nationaux* aux éditions Academia-Bruylant.